Commune de Montcuq en Quercy blanc

Réunion du conseil municipal du 2/02/2021

<u>Présents</u>: M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. ROUX Bernard, Mme MATHIEU Jocelyne, M. CAUMON Patrice, Mme LAFAGE Edith, M. DOCHE Patrick, Adjoints, Mme SAURAT Anna, Mme SAURT Dominique, M. BARRES Roland, M. ARNAL Jérôme, Mme LE QUILLEC Edwige et M. LAGARD Ludovic.

<u>Absents excusés</u>: Mme FICAT Isabelle qui a donné pouvoir à M. CAUMON Patrice, M. LAPLANCHE Adrien qui a donné pouvoir à M. LALABARDE Alain, M. MURET Jean-Luc, M. LAPEZE Yannick, M. MEYNEN Olivier qui a donné pouvoir à M. LALABARDE Alain, Mme DEMON Valérie, Mme MATHIERE Stéphanie,

Mme BERTHOLET-FRAUNIE Camille.

Absents: Mme RECHE Arianne, M. BARRAU Martial.

Secrétaire: M. CAUMON Patrice.

Le quorum étant atteint le maire peut ouvrir la réunion

Validation du PV et du compte rendu de la réunion précédente

Lecture de l'ordre du jour :

1 Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité lié au COVID 19 et aux nouvelles contraintes sanitaires

Après délibération le conseil municipal décide de créer un emploi d'adjoint d'agent technique pour accroissement temporaire à temps non complet à raison de 26,5 heures hebdomadaires à compter du $\mathbf{1}^{\text{er}}$ mars 2021

La rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire du grade d'adjoint d'agent technique

Les dépenses seront affectées au budget prévu à cet effet

2 Création d'emplois permanents

Sur proposition du maire afin de permettre une augmentation de grade pour un agent administratif, le conseil décide la création d'un poste de rédacteur principal 1ere classe-35H-au 1^{er} Mars 2021

Compte tenu du départ à la retraite d'une secrétaire création d'un poste d'adjoint administratif -35H-au 1^{er} avril 2021

Le conseil municipal décide créer ces deux emplois de modifier le tableau des effectifs et de les inscrire au budget primitif 2021

3 modification de l'indemnité des élus

Le maire demande une diminution de son indemnité après délibération le conseil municipal fixe les indemnités comme suit :

Maire: 30% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

1^{er} adjoint Marie José Sabel : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

2^{ième} adjoint Berbard Roux : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

3ième adjoint Jocelyne Mathieu : 14% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

4ième^r adjoint Marie Patrice Caumon: 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

5ième adjoint Edith Lafage : 14% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

6ième adjoint Patrick Doche : 14% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Conseiller municipal délégué affaires sportives et agricoles Jérôme Arnal 2% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

4 Vente d'une parcelle de terrain rue du couvent des cordeliers.

Cadastrée section L

N° 1785b pour une superficie de 39 m²

Le Conseil Municipal décide de vendre à M. Wilfried Royer pour u montant total de780 e soit 20 euro le m². Les frais de mutation sont à la charge de l'acquéreur

5 Vente de chemin suite à enquête publique

Section E

N° 1057 superficie 438 M²

Le Conseil Municipal décide de vendre cette parcelle à Mmes JORA Marceline et NORMAND Denise pour un montant total de438 e soit 1 euro le m². Les frais de mutation sont à la charge de l'acquéreur

6 Modifications des moyens de paiement : régie des recettes de la tour Le conseil municipal décide de modifier les modes de paiement des recettes de la tour Les recettes seront encaissables en numéraire en chèque par carte bancaire. 7 Modifications des moyens de paiement : régie des recettes DROITS DE PLACE DU

MARCHE

Le conseil municipal décide de modifier les modes de paiement des recettes de la tour

Les recettes seront encaissables en numéraire en chèque par carte bancaire.

QUESTIONS DIVERSES

Le centre de vaccination COVID

Le corps médical et le CCAS ont fait cause commune pour organiser un centre de vaccination efficace prêt à recevoir les nouveaux vaccins

Panneau numérique d'information sur la façade de la Mairie place des Consuls

Les visiteurs pourront juger l'utilité de ce nouvel outil d'information très bientôt sur la façade de la Mairie.

Vente d'un terrain à bâtir faubourg St Privat

Faut-il vendre un seul lot ou bien garder une réserve foncière ?

Les Chiropracteurs basés sur la zone commerciale souhaitent acquérir un bien immobilier afin de s'implanter durablement

Le Maire leur a fait visiter différentes solutions.

Prochains thèmes à aborder

Bilan de l'opération logements et salle des fêtes de Lebreil

Projet ancienne Mairie de Lebreil

Programme de gestion des bassins versants des deux Séoune